

Les salariés du commerce

L'étude des salariés du commerce est l'occasion d'interroger la diversité de la population active et de ses conditions de travail. Explicitement mentionnés dans les programmes du cycle 2 (voir le chapitre intitulé : Travailler à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin), ils disparaissent ensuite en tant que tel. Les programmes de la voie professionnelle réduisent la population active à sa seule composante ouvrière. Pourtant, une telle étude permet une compréhension fine et renouvelée des mutations qui affectent la population active. A ce titre, elle a toute sa place, dans les chapitres consacrés aux évolutions de la population active (Classe de première : chapitre intitulé Mutations des sociétés). L'étude d'un salariat très féminisé, en ce qu'elle illustre le lien entre tertiarisation et féminisation, peut aussi être exploitée dans les chapitres du programme dédiés à l'histoire des femmes et du genre (Classe de troisième : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980, et en lycée professionnel le chapitre intitulé « Femmes dans la société française de la Belle Epoque à nos jours »). Enfin, l'étude peut s'intégrer dans une séquence sur les mutations d'une filière économique en classe de première technologique.

Dès la fin du XIX^e siècle, il est admis que les salariés du commerce appartiennent au monde des employés. Une partie des études consacrées aux employés accentuent volontiers les traits qui les opposent aux ouvriers. Ils jouiraient d'une plus grande sécurité de l'emploi que matérialiseraient des avantages : préavis d'un mois, indemnité de licenciement, versement d'une pension de retraite ou indemnisation de la maladie longtemps refusés aux ouvriers. Ils se distinguent encore par leurs aspirations ou leurs sociabilités qui tentent d'imiter les mœurs bourgeoises. Au vingtième siècle, la croissance numérique du groupe, en lien avec la tertiarisation de l'économie française, irait de pair avec une certaine prolétarianisation. Ces analyses classiques ignorent la très grande diversité de cet ensemble au sein duquel les salariés du commerce, considérés aujourd'hui

comme les « OS du tertiaire », se situent davantage aux confins du monde ouvrier. Les recherches menées par Anne-Sophie Beau sur les salariés du Bazar de la Charité à Lyon mettent en évidence la très grande instabilité du personnel. Les CDD sont dès cette époque monnaie courante pour faire face aux fluctuations de l'activité. Au cœur des Trente Glorieuses, un tiers des salariés ne bénéficient pas d'un CDI. La réduction du temps de travail, notamment le passage à la semaine de Quarante heures, multiplie les temps partiels, dont l'usage est ensuite entériné par la convention collective signée en 1952 pour l'ensemble de la branche. Enfin, la plupart des salariés demeurent licenciés du jour au lendemain. Mal payés, les emplois sont majoritairement féminins. La division du travail en vigueur réserve les emplois les moins qualifiés aux femmes. La

féminisation de l'emploi de vendeur se traduit par une dévalorisation salariale actée par les classifications adoptées en 1945. Deux lieux communs peuvent donc être remis en cause. Les employés, du moins dans le commerce, ne sont pas épargnés par la précarité qui semble caractériser les ouvriers. Le travail précaire, présenté comme un fruit de la crise des années soixante-dix, est, dès le début du vingtième siècle, dans ce secteur, un mode d'emploi courant.

Le document proposé est extrait d'une série de treize entretiens réalisés auprès des acteurs du commerce rennais, fruit d'un travail de collecte et de valorisation des Archives de Rennes initié en 2012. Une brochure téléchargeable propose

* Laure MACHU (Maître de conférences, Université Paris-Ouest, IDHES)

des extraits choisis parmi une trentaine d'heures d'interview, illustrés par des documents personnels. Classés selon un ordre chronologique, les extraits permettent de saisir par les acteurs près d'un siècle d'évolution de la forme commerciale qui voit se succéder les boutiques, puis, les grands magasins et les bazars, eux-mêmes concurrencés à partir des années soixante-dix par les grandes surfaces. Un site internet lancé en 2013 (<http://commerce.archives.rennes.eu/index.php>) permet d'entendre les voix des témoins et offre encore d'autres documents qui relient l'histoire du commerce à celle du tissu urbain.

L'entretien choisi est celui de Brigitte Ruault, vendeuse aux Galeries Modernes. Entrée en 1966, après avoir débuté en boutique, elle reste jusqu'à la fermeture du magasin en 1992, et change plusieurs fois de poste. Le texte est intéressant en premier lieu car la trajectoire professionnelle du témoin illustre l'évolution des formes commerciales : elle débute dans une boutique spécialisée du centre-ville pour entrer ensuite aux Magasins Modernes. Les motifs qui la conduisent à y postuler - travailler dans un lieu prestigieux destiné aux achats de la bourgeoisie - éclaire les raisons pour lesquelles les emplois dans le commerce demeurent en partie plus attractifs que les emplois ouvriers, en dépit de la médiocrité des conditions de travail. Le texte offre également un aperçu des conditions de travail, qui nuance *a priori* ce que nous avons dit plus haut sur l'importance de l'emploi précaire. Selon le témoin, la majorité des personnels « restaient très longtemps dans cet endroit ». Elle-même, y demeure près de trente ans. Toutefois, il faut souligner qu'elle est embauchée au moment des fêtes, vraisemblablement comme personnel

auxiliaire. Il est possible, en classe, de confronter le témoignage à d'autres sources pour le nuancer sur ce point. Le témoignage revient sur le système de la guelte. La rémunération est composée d'un fixe et d'une partie variable correspondant à un pourcentage sur les ventes. Toujours en vigueur, ce système de rémunération est dénoncé par les organisations syndicales parce qu'il contribue au surmenage des salariées, à la faiblesse des salaires, et à la concurrence des travailleurs. Enfin, le dernier paragraphe du texte illustre les formes de la division sexuelle du travail en vigueur dans le secteur.

Pour terminer, il est possible d'enrichir le document par l'étude d'autres sources. L'illustration qui l'accompagne ici souligne la place des salariés du commerce dans les mobilisations collectives. Dès le début du siècle, les salariés du tertiaire, et plus particulièrement du commerce, sont à la pointe du combat pour le repos hebdomadaire. En aval, il est possible de confronter le document proposé aux témoignages recueillis par Sophie Bernard ou Marlène Benquet, dans le cadre de leurs enquêtes sur les salariés de la grande distribution.

Document 1 :

*Je suis née à Rennes en 1952 (...)
Lorsque j'ai fini ma cinquième, j'ai trouvé un contrat d'apprentissage dans le commerce, pour devenir vendeuse. C'était un petit commerce de centre-ville (...) on vendait des robes d'intérieur et des blouses. (...) J'étais la seule apprentie et il y avait la propriétaire. J'y ai tout appris, elle m'a montré ce qu'était le commerce. (...) J'ai cassé mon contrat au mois d'octobre, j'ai postulé dans les grands magasins, et j'ai reçu une réponse des Magasins Modernes (...). J'avais envie de travailler dans un grand magasin. On*

vendait de tout : de l'électroménager jusque des meubles, en passant par la confection, l'alimentation, et tout ce qui était produit de luxe. La bourgeoisie de Rennes venait aux Magasins Modernes pour s'habiller. J'ai fait les deux mois de la période de Noël, j'étais au « rayon » mécanique : tout ce qui était voiture électrique, train électrique. On était embauché en démonstratrice pour faire voir comment fonctionnaient les jouets et en vendre le maximum à cette période-là. (...) Je suis tombée malade un an et quand je suis revenue au mois d'avril, le directeur qui était vraiment très humain, m'a proposé le rayon chaussures. On m'avait mis à un poste soit disant « facile », et la chaussure, en fait, c'est très fatigant. Parce qu'il faut monter et descendre sans arrêt. C'est un rayon où il y avait une saison : la saison d'hiver-automne, et la saison printemps-été. Et donc pour reconnaître les chaussures qui étaient de la saison d'avant, on mettait une petite pastille de couleur. Ça s'appelait la guelte. Tu avais le droit à 5% si tu arrivais à vendre un article d'été ! Il y avait des personnes qui se faisaient beaucoup d'argent. J'ai connu des vendeuses qui se seraient battues et qui auraient vendu n'importe quoi, à n'importe qui du moment qu'elles avaient une guelte sur l'objet.

A cette époque-là, les gens restaient très longtemps dans un endroit. Pratiquement toutes les personnes qui ont été chefs de groupe étaient à la base vendeuses à une époque. Ce n'était pas la bagarre mais on sentait qu'il y avait des gens qui étaient fait pour ça, faits pour des responsabilités. Et les chefs de groupe savaient bien les repérer. Il y avait très peu d'hommes. Il y avait des hommes uniquement au rayon meubles, ameublement, et les cadres.



Anne Sophie Beau,

« Les salarié-e-s du grand commerce : des employés comme les autres »,
Travail, genre et société, 2002/2, N°8, p. 55-72 (consultable en ligne : <http://commerce.archives.rennes.eu/index.php>). D.R.

• • • • •
Bibliographie indicative

• **Anne-Sophie BEAU**, *Un siècle d'emplois précaires*, Paris, Payot, 2004.

• **Marlène BENQUET**, *Encaisser !* Enquête en immersion dans la grande distribution,